

Réforme des collectivités territoriales

Jean-Pierre Sueur propose des amendements

Le sénateur Jean-Pierre Sueur est intervenu le mercredi 2 novembre au Sénat sur une proposition de loi dont il est l'auteur « visant à apporter des réponses concrètes aux difficultés que pose, à court terme, l'application de la récente réforme territoriale ».

En premier lieu, dans l'état actuel du texte, « certains des représentants des communes au sein des intercommunalités risquaient de se voir privés, en cours de mandat, de leur fonction de conseiller communautaire qui leur avait pourtant été confiée par vote de leur conseil municipal. Jean-Pierre Sueur a proposé le maintien des désignations en vigueur jusqu'à la fin du mandat en cours en cas d'extension d'une intercommunalité ou de fusion ».

Selon lui, la date d'adoption du schéma départemental de coopération intercommunale inscrite dans la loi — le 31 décembre 2011 — ne peut manifestement être maintenue. Le Premier Ministre comme le ministre chargé des Collectivités territoriales ont préconisé que ce délai puisse être repoussé. Jean-Pierre Sueur a proposé « comme d'ailleurs plusieurs autres parlementaires, que cette prolongation soit inscrite dans la loi, car seule une loi peut modifier ce qui a été adopté par une loi ».

S'agissant des syndicats intercommunaux, Jean-Pierre Sueur a fortement soutenu un amendement de Jacqueline Gourault, sénatrice (MoDem) du Loir-et-Cher, — intégré à sa proposition de loi — « maintenant les syndicats scolaires chaque fois que les élus concernés le souhaitent ». Il considère que « le lien entre la commune et l'école était constitutif de l'esprit républicain » et que si on dépossédait les communes de la compétence scolaire, on pourrait

alors craindre pour la pérennité des communes elles-mêmes ».

En conclusion, Jean-Pierre Sueur a indiqué que « l'économie générale de sa proposition de loi telle qu'elle a été complétée par la commission accroît, dans certains domaines, les prérogatives des élus (représentés par la commission départementale de coopération intercommunale) par rapport à celles du représentant de l'État ». Il a également indiqué que cette proposition de loi s'inscrit dans un ensemble. En effet, une prochaine proposition de loi, débattue le 16 novembre, portera sur la suppression du conseiller territorial.

Par ailleurs, des États généraux des élus locaux auront lieu en février 2012, à l'initiative de Jean-Pierre Bel, Président du Sénat. Ils ouvriront la voie à ce que Jean-Pierre Sueur espère être la « nécessaire troisième étape de la décentralisation ».

EXPOSITION D'YVES BIZET A GIEN

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE 14-18

Une exposition retraçant les événements nationaux et régionaux de la guerre 14-18 a été réalisée par M. Bizet, ancien responsable du Souvenir français de Sully-sur-Loire, sous l'égide de M. Cardoux et conservé par M. Baigond, président de la FNACA de Sully-sur-Loire.

Cette exposition est proposée par le comité d'entente des Sociétés patriotiques giennoises et la ville de Gien. Elle sera visible du mardi 22 au samedi 26 novembre midi, dans le hall du centre administratif (3, chemin de Montfort). Une permanence sera tenue par les membres du comité d'entente. Entrée libre.